

---

Daniel Vidal

## **Fausto Parente, *Les juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)***

Trad. de l'italien par Mathilde Anquetil-Auletta. Paris, Honoré Champion, 2007, 493 p.

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Daniel Vidal, « Fausto Parente, *Les juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-46, mis en ligne le 26 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/15813>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/15813>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Daniel Vidal

## Fausto Parente, *Les juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*

Trad. de l'italien par Mathilde Anquetil-Auletta. Paris, Honoré Champion, 2007, 493 p.

Pagination de l'édition papier : p. 191-321

- 1 Qu'il s'agisse de la confrontation proprement « idéologique » ou théologique entre Église romaine et judaïsme, ou de la position à adopter à l'égard des écrits hébraïques dont le Talmud constitue la référence emblématique, la politique et l'argumentation déployées par l'institution romaine n'ont jamais relevé, des premiers âges de la Renaissance au siècle des Lumières, d'un seul et même schème d'action. Sans doute l'objectif de toute « dispute » et de toute décision fut-il de convaincre les juifs de leurs « erreurs » et leurs « péchés », et de tenter d'obtenir leur conversion. Pour cela, l'Église mobilisa une gamme de procédures, qui n'exclurent jamais le recours aux plus fortes contraintes, mais qui ne peuvent se résumer à celles-ci. Fausto Parente regroupe en cet ouvrage six essais qui fondent à plus d'un titre un regard nouveau sur les relations ainsi tissées entre Rome et les juifs. D'emblée, ce constat : en toute rigueur, le judaïsme ne peut constituer, aux yeux d'une Église issue du haut Moyen Âge, une hérésie, laquelle ne s'entend que comme « formulation fautive des vérités de la foi », donc postérieure et inscrite à même le champ d'une orthodoxie. À l'inverse, le judaïsme peut être tenu comme matrice du christianisme, en ce que la promesse délivrée dans l'Ancien Testament est accomplie dans le Nouveau. En poussant l'argument jusqu'à sa conséquence logique, les écrits hébraïques formeraient « un texte sacré chrétien ». Il se produit ainsi un renversement de perspective, qui va organiser l'ensemble de la théorie et de la stratégie de l'Église, et se révélera très vite piège mortel pour les juifs : le christianisme s'auto-identifiant à Israël « dans son essence la plus authentique » (*Verus Israël*), les juifs sont dépossédés de leur identité et, voulant persister dans la fidélité à leur héritage, considérés comme impies et idolâtres. Cette scission entre un « mosaïsme » qui aurait été annonciateur du christianisme, et un judaïsme qui se fonderait sur la méconnaissance de la venue du messie, ordonne l'essentiel de la problématique anti-juive de Rome.
- 2 L'interprétation philo-chrétienne des textes hébraïques, si elle ne relevait pas nécessairement d'emblée d'une volonté négatrice de la pensée juive, installait cependant une équivoque porteuse des plus graves dérives. Si, dans son *Pugio fidei*, « Le poignard de la foi », le dominicain Raymond Marti avait concédé au XIII<sup>e</sup> siècle que le Talmud comprenait « des éléments qui justifiaient le christianisme » – mais ce n'était que « perles dans un fumier » –, les écrits de Pic de la Mirandole, deux siècles plus tard, prennent toute la mesure de l'importance des « livres de cabale », car ils « contiennent les mystères de la Trinité, de l'incarnation, de la venue du messie », etc. Son maître d'hébreu, Flavius Mithridate, juif agrigentain converti, l'avait ainsi conduit à de telles conclusions. Mais celles-ci devaient servir d'acte d'accusation contre les juifs : s'ils les contestaient, ils demeureraient dans l'erreur. Le pire, sans doute, est qu'ils aient pu en avoir toujours connaissance, mais les avoir sciemment niées. Il reste que la « kabbale chrétienne », en traitant des textes hébraïques en leur pleine dignité, risquait de nuire à la seule parole légitime, fixée dans les Écritures. L'urgence est aux conversions, plus qu'aux débats sur le Talmud – que par ailleurs on brûle ou interdit, ainsi que l'auteur en reconstitue le destin, et à quoi je viendrai. Par la création des « maisons de néophytes », les convertis, tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, doivent être convaincus, par les Écritures et les propres interprétations de leurs anciens coreligionnaires, que la croyance en Christ est une « donnée irréfutable de la foi ». L'auteur précise le rôle capital des juifs convertis dans la politique globale de conversions. Quelques exemples seulement. Rafael Aquilino, converti en 1545,

convainc les juifs, dans son *Trattato Pio*, que les vérités de la foi chrétienne sont contenues dans l'interprétation rabbinique des Écritures. Jean-Paul Eustachio (Eli ben Menahem) insiste sur « la totale irréfutabilité des preuves apportées sur la base de l'interprétation hébraïque des Écritures » : les référents juifs sont ainsi mis à contribution, par les convertis, pour légitimer l'entreprise romaine de conversion générale. Stratégie perverse ? Sans aucun doute. Mais les vainqueurs ont choisis des armes. Et seuls, en effet, les juifs convertis avaient compétence pour déchiffrer et commenter les textes rabbiniques, et, tel Fabien Fioghi, converti en 1559, pour lutter contre les prescriptions rituelles juives que les « nouveaux chrétiens » continuaient à observer. Les « prêcheurs des juifs » seront donc, pour l'essentiel, des convertis : l'Église s'assurait ainsi d'une collaboration experte, et par là légitime. Certains, au XVII<sup>e</sup> siècle, ne feront plus appel aux écrits hébraïques, mais à d'autres « raisons » : Jules César Misuracchi, juif converti (Jacob Natta), compare la précarité des juifs à la tranquillité que leur vaudrait leur conversion. Au reste, telle précarité est signe de malédiction divine, déclare Horace Petrobelli dans *L'Ebreo convinto*, en 1626. Jean-Baptiste Bona, converti en 1625, tente de mettre en correspondance passages bibliques et talmudiques quant aux dogmes centraux de l'Église (venue du Christ, Trinité, etc.), tandis que Jules Marosini, converti en 1649, lecteur d'hébreu au Collège pour la Propagation de la foi, insiste en sa *Via della fede* sur l'impiété des rituels, vidés de toute valeur symbolique par l'avènement du messie.

3 Si le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle marque l'émergence d'un « antisémitisme vulgaire », qui dit les juifs perfides, scélérats, alliés naturels des démons, et autorise un Palontrotti, d'incertaine origine juive, à affirmer que « tout ce que les rabbins enseignent est la négation de ce que Moïse et donc Dieu lui-même avait enseigné à Israël », un autre argumentaire tente de revenir à des considérations de plus haute « dignité conceptuelle », selon la formule de F. Parente. Soit le dominicain Joseph-Marie Ciantès (1602-1670) : son enthousiasme pour les « spéculations qabbalistes » le conduit à en donner la traduction dans les termes de la théologie chrétienne. Ainsi du parallèle entre incarnation et « insepuration », en référence à la « sphère des sefirot », qui peut être rendue « visible sous forme humaine ». Loin de dénoncer l'« hébété » des juifs, comme il en allait chez d'autres polémistes, Ciantès les estimait « capables de sublimes spéculations théologiques ». À l'inverse, son exact contemporain, Jules Bartolucci (1613-1687), « principal représentant de la science catholique de l'hébreu au XVII<sup>e</sup> siècle », précise l'auteur, insiste « de façon obsessionnelle », dans sa *Bibliotheca Magna Rabbinica*, sur les « crimes » des juifs, « inaptes à toute élévation réelle du monde matériel à la spiritualité ». De Ciantès à Bartolucci, ce n'est pas seulement l'« image » du juif qui se dégrade : c'est la référence aux textes hébraïques qui perd peu à peu sa fonction stratégique essentielle dans le procès de conversion. Et, avec elle, la capacité de la « qabbale chrétienne » à œuvrer, de façon critique mais experte, au cœur de ces textes. Le juif, commente F. Parente, n'est plus « celui qui connaît intimement la vérité mais la dissimule perfidement : il est un être obtus qui ressasse d'absurdes et grotesques cérémonies, pratique l'usure », etc. Louis-Marie Benetelli, de l'ordre des Minimes, accuse en fin de siècle les juifs de pratiquer la magie en se servant du nom de Dieu – ce qui ne l'empêche pas de se livrer lui-même à des prédictions numérologiques... Le dominicain Laurent-Philippe Virgulti, le juif converti Paul-Sébastien Médiçi, « relègue à l'arrière-plan les doctrines des anciens rabbins » : le XVIII<sup>e</sup> siècle libère ainsi pleinement la voie à la politique liquidatrice des emblèmes de l'identité juive.

4 Ces emblèmes : le Talmud et les textes annexes ou adventices qui bourgeonnent depuis des siècles à ses marges. L'auteur consacre une analyse approfondie à la stratégie de l'Église à leur endroit. Le recours aux juifs convertis dans cette entreprise de disqualification/déconstruction des textes hébraïques aux fins de conversion de leurs anciens coreligionnaires fut, on l'a vu, une donnée capitale dans la politique de Rome. De cette collaboration, l'auteur propose une hypothèse convaincante, au moins pour les premières grandes dénonciations des écrits juifs. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ces dénonciations paraissent être l'œuvre de juifs qaraïtes, ayant constitué au cœur du judaïsme une « secte » récusant l'autorité des rabbins et mettant en cause la crédibilité du Talmud. Pourchassés par les juifs « orthodoxes », leur conversion-collaboration aurait eu valeur de vengeance. Pierre le Vénérable, sur insinuation d'un converti qaraïte discréditant le Talmud, en était venu, dans les années 1140, à mettre en doute

l'humanité des juifs. Nicolas Donin, également converti qaraïte de La Rochelle, adresse en 1238 à Grégoire IX, un mémoire violemment anti-juif, disant le Talmud « obscène, blasphématoire », nourri de « malédictions contre les chrétiens ». La « dispute de Paris », en 1240, se clôt par un grand « brûlement » de manuscrits hébraïques, la bulle d'Innocent IV, en 1244, exigeant que soient brûlés les textes qui auraient pu échapper au bûcher. Initiée par Raymond de Penyafort, général des dominicains, la « dispute de Barcelone », en 1263, ne s'achève pas par de tels autodafés. Elle consacre au contraire une nouvelle stratégie à l'égard des écrits juifs : les étudier pour mieux « combattre l'ennemi sur son propre terrain ». Le débat met en présence Paul Cristianini, converti et dominicain, et Moïse Ramban, figure éminente du judaïsme médiéval, autour du thème central de la figure du messie, Cristianini utilisant le Talmud comme preuve du caractère divin du Christ.

- 5 Sans doute ne fut-ce là qu'un bref temps d'accalmie entre mille violences. On sait Raymond Marti relevant dans le Talmud quelques « perles » mais sur fond de « fumier ». Si son *Capistrum judaeorum*, « La potence des juifs », cherche bien à prouver la venue du messie à partir de la littérature rabbinique, c'est pour dire les juifs aussitôt hérétiques, qui n'en conviennent pas. Vincent Ferrier, « instigateur d'émeutes anti-juives » sanglantes, convertit en 1391 Jérôme de Santa-Fé qui joue un rôle prépondérant dans la « dispute » de Tortose (1413/1414) : dans le contexte d'une polémique sur le thème du messie, condamnation pour hérésie est décrétée contre les juifs. Cette accusation « fixe toutes les restrictions de liberté » et toutes atteintes à la dignité des juifs, qui affecteront pour longtemps les communautés stigmatisées. On a vu cependant que les cabalistes chrétiens distingueront, en ce même XV<sup>e</sup> siècle, deux « strates » dans le Talmud : la plus ancienne, antérieure à la venue du Christ, le *Sefer ha Zohar* (Talmud *vetus*), qui recèle « les mystères les plus profonds du christianisme », et qui, à ce titre, peut être objet de débat ; et des écrits plus récents, foisonnant de blasphèmes et autres impiétés (les *midrashim* très tardifs). Telle est, l'auteur l'avait déjà relevé, la position de Pic de la Mirandole et de Flavius Mithridate, – que systématisera, au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Colonna, dit Galatin, en rompant avec une distinction fallacieusement chronologique, et en opposant l'interprétation littérale des textes hébraïques à l'interprétation allégorique, seule capable, face à un langage « volontairement obscur », de révéler et la promesse et la venue.
- 6 Mais très vite l'imprimerie va accélérer les prises de décisions les plus funestes. À Rome, les premiers livres juifs sont publiés dès les années 1460. Face au danger de propagation, les contraintes se radicalisent. Joseph Pfefferkorn, morave converti, dominicain de Cologne, prône en 1509 la destruction du Talmud, et « la confiscation de tous les livres hébraïques ». Jean Reuchlin, cabaliste chrétien, s'y refuse : n'ayant jamais été chrétiens, les juifs, non plus que leurs livres, ne peuvent être considérés comme hérétiques. Plus encore : ils ont, sur le plan juridique, pleinement droit de « citoyenneté ». Aux menaces succède, pour quelque temps, une attitude plus apaisée, plus d'un controversiste étant passé à la Réforme, et Reuchlin trouvant en Léon X protection, et aide chez Paul Ricci, médecin de Maximilien I<sup>er</sup>, juif converti, auteur d'une traduction/résumé du Talmud évitant « tout excès ». Simple répit : en 1553 le décret pontifical de Jules III entraînait la confiscation et le brûlement « de tous les livres du Talmud », sous peine de confiscation des biens en cas de détention clandestine. Bûchers à Bologne, Ravenne, Venise, Pesaro, Crémone : à tout prix, parvenir à la conversion des juifs, en livrant aux flammes leurs écrits. D'autres feux viendront, plus tard, pour d'autres juifs. Pour s'opposer aux autodafés, deux stratégies. Disqualifier l'acte : André Maes (1514-1573), historien, humaniste, connaisseur intègre des écrits hébraïques s'indigne, peut-on juger et brûler des ouvrages que nul ne sait lire ? Tel jugement, commente l'auteur, « a la même valeur que le jugement d'un aveugle au sujet des couleurs ». S'autocensurer, afin d'éliminer de façon préventive « toute parole, phrase, expression » pouvant paraître offensante. La communauté juive chargera l'un des siens, Abraham Provenzali, de rédiger à cet effet l'*index expurgatorius*. Dans le temps même où le Vatican ordonne la création de ghettos (1555), est publié le premier Index des livres prohibés (1558). Une longue séquence s'ouvre pour définir le statut des écrits juifs. Le Talmud peut-il, ou non, relever des « livres à expurger », ainsi qu'en avait convenu le concile de Trente ? À plusieurs reprises, le Saint-Office, plus hostile aux juifs, s'oppose au pouvoir papal. Clément VIII tentera de définir une proposition tierce. Promulgation du décret

portant expulsion des juifs, maintien d'une mention d'« expurgation » dans la liste de l'Index, qui aurait pu « profiter » au Talmud. Mais dès 1601, retour aux sources : retour aux flammes, place Saint-Pierre.

7 S'enchaînent les siècles, se succèdent les papes. Des dates scandent le destin du Talmud. 1733 : interdiction absolue, réitérée en 1751 par Benoît XIV – pillages et réquisitions à Lugo, Pesaro, Ancône... Pie VI, 1778 : le Talmud est « l'abomination par excellence ». Il convient, commente F. Parente, qu'avant tout soit condamnée et détruite « l'essence même du judaïsme ». La « raison théologique » et les « disputes » et débats qui s'organisaient autour d'elle dans les décennies de première Renaissance avéraient une politique obstinée de conversion des juifs, en recourant à leurs propres armes : leurs écrits et commentaires, d'autant plus sollicités par les responsables de l'Église, qu'ils n'étaient pas d'accès facile. Quand il apparut que cette stratégie, pour l'essentiel, demeurerait vaine, il fallut s'en prendre à ces écrits mêmes, porteurs de trop d'altérité pour qu'une Église, par définition intolérante et figée en ses dogmes, en supportât le défi. L'« essence » du judaïsme devait être ainsi éradiquée. Se pourrait-il que vienne plus tard le temps d'en finir avec son « existence » ? Par la précision de ses analyses, ici nécessairement condensées, – et limitées au débat « idéologique » et à la question du Talmud –, l'ouvrage de Fausto Parente affecte aux questions d'aujourd'hui une inscription historique qui vaut réponse anticipée.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Daniel Vidal, « Fausto Parente, *Les juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-46, mis en ligne le 26 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/15813>

#### Référence papier

Daniel Vidal, « Fausto Parente, *Les juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* », *Archives de sciences sociales des religions*, 142 | 2008, 191-321.

---

### ***Droits d'auteur***

© Archives de sciences sociales des religions

---